

Aménagements cyclables à venir...

Sur les quais hauts rive droite, piste sur chaussée ou sur trottoir ?

Un itinéraire cyclable est programmé sur les quais hauts rive droite. Profitant de la suppression (à venir) de la circulation des poids lourds sur ces quais, l'Agglo et la ville étudient la mise en place d'une piste bi-directionnelle. SABINE a été consultée sur le projet au cours de l'été. **Nous avons insisté pour que la piste, dans la mesure du possible, ne soit pas sur le trottoir mais sur la chaussée. Pourquoi ?**

Plusieurs inconvénients à une piste sur le trottoir, malgré la première impression qui laisse penser qu'on y serait plus en sécurité : il y a conflit d'usage avec les piétons, les intersections sont d'autant plus dangereuses que les automobilistes ne voient pas bien les cyclistes car ils sont masqués par les voitures en stationnement et les arbres, les cyclistes doivent laisser le passage à chacune des 14 intersections existant entre le bd Gambetta et le bd des Belges.

Avantages de la piste sécurisée sur la chaussée : il y a une bonne co-visibilité automobilistes/cyclistes donc moins de risques, le parcours du cycliste n'est pas interrompu à chaque intersection.

A ce propos, voir le témoignage (ci-contre) que nous venons de recevoir d'un cycliste confronté à ce genre d'aménagement à Sotteville.

Témoignage

“Pour aller travailler, je prends l'avenue du 14 juillet à vélo. La semaine dernière, j'ai été interpellé par un automobiliste qui me reprochait de rouler sur la chaussée alors qu'il y a une piste cyclable sur le trottoir. Il suffit d'essayer cette piste pour comprendre que ce n'est pas adapté. C'est dangereux, elle longe les façades donc il peut y avoir des piétons ou des voitures qui sortent. En plus le vélo est obligé de s'arrêter à tous les carrefours, c'est bon pour celui qui se promène, pas pour celui qui va au boulot !

Autre point noir : la piste de la rue de Paris est impraticable. Elle est déformée à cause des racines des arbres. Je ne la prends plus”.

Franck L. de Sotteville

Quelle largeur pour les double sens cyclables ?

Au cours de 2 réunions avec la ville de Rouen, nous avons examiné les propositions de double sens cyclables que nous avons faites en mai (cf Info vélo de juin). Les services techniques sont encore réticents à instaurer des double sens sans marquage au sol dans les rues étroites. Pourtant dans les rues à faible trafic, cela se fait dans de nombreuses villes, comme par exemple à Bordeaux (photos ci-dessous).

La nouvelle réglementation des zones 30 devra d'ailleurs être prise en compte par la ville.



Un double sens cycliste à Valenciennes photo ADAV, www.droitauvelo.org.



Des double sens cyclistes sans marquage au sol dans des rues très étroites à Bordeaux. Photos T. S.

